

**Commissariat à l'Aménagement, au Développement
et à la Protection du Massif Pyrénéen**

Révision du schéma de massif
Groupe Tourisme

Réunion du 10 mai 2012

Assistaient à la réunion

Francis ADER (vice-président de la Chambre d'Agriculture de la Haute Garonne)
Pascal ALARD (conseil général de l'Ariège, directeur du DTET)
Rémi BENOS
Jean BERTHIER (délégué montagne d'Atout France)
Michel BUSVELLE (Fédération Française de Randonnée Pédestre)
Marc CARBALLIDO (vice-président du conseil régional Midi-Pyrénées)
Laurence CHABANIS (Chargée de mission tourisme, Parcs Nationaux de France)
Bernard CHOY (CCV Aspe)
Alice COSTE (Sous-Préfet de Prades)
Suzanne DELIEUX (mairie de Porta, élue régionale LR)
Jacqueline DURRIEU (Comité Régional de la Montagne et de l'Escalade Midi Pyrénées)
Vincent FONVIEILLE (président des professionnels de pleine nature, vice-président de la CCI Pyrénées)
Julien LEGLISE (DIRECCTE Midi-Pyrénées)
Pierre LISSOT (directeur du syndicat mixte du Canigou)
Alain LUNEAU (président de DSF, section Pyrénées)
Alban MARTINEZ (Conseil Régional Aquitaine)
Henri MAUHOURET (directeur général de la station Grand Tourmalet)
Alain MIQUEU (direction départementale des territoires des Pyrénées-Atlantiques)
Jean-Pierre MONTEILS (consultant en tourisme, cabinet ITEC tourisme)
Bernard PIQUEMAL (vice-président du conseil général de l'Ariège)
Philippe RAGNE (Président du Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne)
Bruno ROUCH (direction départementale des territoires des Hautes-Pyrénées)
Jacques RUFFE, Alice MELLAC et Philippe Clary (conseil régional Midi Pyrénées)
Olivier TAINTURIER (Sous Préfet de Limoux)
Servane TAROT (APEM)
Vincent VLES (Université de Pau et des Pays de l'Adour)

Étaient excusés

Jean-Louis ALVAREZ (vice-président du conseil général des Pyrénées-Orientales)
François ARCANGELI (conseiller régional Midi-Pyrénées)
Gérard CAZALIS (directeur du CDT Béarn – Pays Basque)
Augustin DOUILLET (Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées, ACAP)
Paule GARCIA (service tourisme, conseil général des Pyrénées-Orientales)
Jacques GUIU (personnalité qualifiée)
Jean-Henri MIR (vice-président de la confédération pyrénéenne du tourisme)
Philippe JUGIE (directeur de l'ADT de l'Ariège)
Renaud LAGRAVE (vice-président du conseil régional d'Aquitaine)

Alban MARTINEZ (direction du tourisme du conseil régional d'Aquitaine)
Aurélie NICOLAS-FAURE (conseil régional Midi-Pyrénées)
Evelyne OGER (direction départementale des territoires des Pyrénées-Orientales)
Isabelle PELIEU (directrice de Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement)

Charles PUJOS, secrétaire du groupe, introduit la séance en présentant la démarche générale de révision du schéma de massif. Cinq groupes thématiques (filières agricoles et forestières, tourisme, autres activités économiques, Europe - transfrontalier, biodiversité) seront réunis durant le processus 2012 de révision, auxquels s'ajoute le groupe « prospective – cohérences ». Ce dernier se positionne de manière transversale et multisectorielle, à la croisée des réflexions de ces cinq groupes.

1/ Les objectifs de cette première réunion

- Réactualiser certains éléments du schéma de massif adopté en 2006, à la lumière des données récentes et disponibles ;
- Formuler de nouveaux enjeux, complémentaires de ceux adoptés en 2006, à partir des ultimes tendances du marché touristique à prendre compte ;
- Hiérarchiser les orientations stratégiques susceptibles d'être intégrées et rendues opérationnelles, dans un second temps, dans la prochaine convention de massif 2014-2020.

La mise en place d'une concertation élargie à un maximum de problématiques et d'acteurs pyrénéens a pour objectif final de réviser, au sens de modifier/réécrire, le schéma dans sa version 2006, sans remettre en cause de façon profonde les 4 axes stratégiques et les 4 conditions de réussite identifiés à l'époque.

Les discussions permettent donc de formuler des propositions qui seront ensuite discutées et amendées lors des réunions suivantes. Ces échanges pourront également se tenir en ligne, sur le site web dédié à la démarche de révision du schéma de massif. L'ensemble sera définitivement validé par le comité de massif, avant d'engager le processus de concertation et d'approbation voulu par la loi, auprès des collectivités départementales et régionales concernées.

2/ Les échanges ont fait émerger les quatre thématiques suivantes

- **L'organisation touristique**

Cette problématique a été récurrente dans les interventions de certains participants qui ont souligné, d'une part, la rareté des partenariats (côté secteur privé, avec des offres combinées peu élaborées et ne collant donc pas aux attentes clients) ainsi que, d'autre part, le caractère éclaté des modes de gouvernance publique (l'échelle de planification urbaine et des choix immobiliers reste, le plus souvent, la commune ; l'échelle pertinente de construction et de promotion de l'offre est, elle, habituellement beaucoup plus vaste, - vallée, pays, pôle ou intercommunalité par exemple -).

Par ailleurs, si les logiques de labels et de marques de destination se sont multipliées ces dernières années, elles peuvent aussi se révéler concurrentes, sans effet positif consolidé.

Quid par ailleurs de la destination « massif pyrénéen » dans son ensemble ? Quelle plus-value (sur quels produits particuliers) de l'échelle interrégionale en matière de tourisme par rapport aux approches régionales et départementales également classiques ? Dans un contexte concurrentiel de plus en plus marqué, un consensus largement partagé existe toutefois sur la nécessité de construire une véritable destination « Pyrénées », réellement identifiable, tout en tenant compte de la diversité de ses

territoires (elle-même source de richesses et de promesses touristiques fortes). Ceci est encore plus un impératif, lorsque l'objectif est de capter des nouvelles clientèles, en particulier internationales.

La (re)structuration d'un véritable réseau pyrénéen des acteurs du tourisme est posée à court terme. Les participants souhaitent que l'organisation du tourisme dans le massif s'élargisse à tous les acteurs et à toutes les destinations pyrénéennes (ski, thermalisme, sports de nature, patrimoine, etc.), pour construire une offre diversifiée et fortement « intégrée ».

NB : ces différents points devraient concourir à une rédaction nouvelle du schéma de massif : axe stratégique 3 (accroître la valeur ajoutée dans le massif) et condition de réussite 1 (rénover les gouvernances), notamment.

- **Le tourisme pyrénéen au travers de moyens appropriés d'observation et de veille**

Certains participants ont témoigné d'un paradoxe pyrénéen en matière de tourisme : il s'agit d'un secteur d'activité essentiel de l'économie du massif, mais les données disponibles, servant à éclairer les acteurs publics et privés, sont insuffisantes ou éparpillées. Comment définir les enjeux de demain sans connaître l'état des lieux détaillé de la situation actuelle ? N'est-il pas nécessaire aussi que les Pyrénées conduisent à leur tour une démarche de « veille » touristique lancent leur propre carnet de route (en référence à l'étude « alpine » récemment coordonnées par Atout France, en relation avec les 2 CRT de Rhône-Alpes et la DATAR), pour s'accorder sur leurs valeurs et atouts communs et identifier les gisements potentiels de clientèle correspondants ?

Cette faiblesse en matière d'observation est d'autant plus gênante si l'on considère que certaines données existent mais n'ont simplement jamais été rassemblées. Il a donc été proposé que chacun « mette autour de la table ses données produites au sein des différents observatoires existants ».

C'est là une condition minimale pour défendre les apports socio-économiques du tourisme et sa place dans les politiques contractuelles. Il a été souligné que c'était dans cette perspective que l'APEM venait de solliciter les partenaires pyrénéens pour imaginer et bâtir, sans attendre le prochain schéma de massif, ce que pourrait être un nouvel « observatoire pyrénéen du tourisme » : il s'agirait de consolider et d'élargir le périmètre de l'observation du tourisme actuellement menée au sein de la Confédération Pyrénéenne du Tourisme.

NB : ces différents points devraient concourir à une rédaction nouvelle du schéma de massif : chapitre 1.2 (pages 9 et suivantes) qui traite des données générales du massif, dans le cadre de la démonstration faite quant à la spécialisation croissante des Pyrénées et de l'intensification de son activité touristique, notamment.

- **La création de nouvelles offres et la recherche de nouvelles clientèles**

La recherche de nouvelles clientèles implique de nouvelles stratégies « marketing » à mettre en œuvre à l'échelle du massif. Il a été ainsi proposé de compléter l'offre en matière de ski et de thermalisme par de nouveaux référentiels tels que celui de « tourisme durable ».

Faire des Pyrénées une destination privilégiée pour le « tourisme durable » correspondrait aux représentations traditionnelles que les différents publics ont du massif et permettrait d'allonger les saisons (printemps/automne), tout en favorisant le séjour des familles. Certaines filières telles que le tourisme de nature, le tourisme du goût, le tourisme patrimonial, le tourisme sportif pourraient s'appuyer sur cet affichage.

Des mises en garde ont toutefois été exprimées contre le concept de « Pyrénées sauvages, réserve de biodiversité de l'Europe », dès lors que celui-ci serait vendu ou perçu en opposition avec les stations de ski, alors même que celles-ci demeurent le principal moteur économique dans certaines vallées.

D'autres interventions ont néanmoins suggéré que l'on se démarque volontairement de l'approche traditionnelle « neige-stations » (dans laquelle de nombreux territoires pyrénéens ne se retrouvent pas ou plus forcément) pour faire émerger une offre, des emplois et une image touristiques autour des registres possibles d'excellence et de différenciation positive du massif.

NB : ces différents points devraient concourir à une rédaction nouvelle du schéma de massif : axes stratégiques 1 (viser une gestion environnementale et patrimoniale exemplaire) et 2 (valoriser la diversité locale), notamment.

• **La relation du tourisme aux autres secteurs d'activités :**

Les participants ont insisté sur la relation qui lie étroitement le tourisme aux autres secteurs d'activités pyrénéens, l'agriculture notamment. Le tourisme est parfois pensé comme entité « autonome », tandis que le développement touristique des vallées dépend fortement de leur équipement en services (aux) publics, commerces, animations culturelles, et de la persistance des pratiques agropastorales. La pluriactivité, qui caractérise une part essentielle de l'emploi touristique dans les Pyrénées, est à ce titre révélateur.

La préservation des paysages et des ressources ou richesses environnementales joue également un rôle important ; elle reste toutefois difficile (l'espace tend à se banaliser) et est plus souvent vécue comme une contrainte que tenue pour une nécessité.

Ces éléments constituent des ressources qui contribuent toutes, plus ou moins, à l'offre touristique et son attractivité. Le tour de table révèle aussi combien les acteurs du tourisme pyrénéen se préoccupent de la vitalité économique, démographique et culturelle du massif, condition du développement de leurs activités. La problématique de l'accessibilité des vallées, notamment en termes de transports en commun pour les habitants comme pour les touristes, a été notamment mise en avant.

La question des relations et transversalités est également à prendre en compte :

1. à l'échelle transfrontalière franco-espagnole, pour stimuler les complémentarités et les coopérations touristiques (qui ne sont ni légion, ni spontanées),
2. dans le cadre des échanges entre la montagne pyrénéenne et ses grandes agglomérations de proximité (physiquement proches du massif mais culturellement – et finalement – assez lointaines).

NB : ces différents points devraient concourir à une rédaction nouvelle du schéma de massif : axe stratégique 2 (tirer parti de toutes les dimensions des Pyrénées) et conditions de réussite 2 (susciter au maximum l'innovation) et 3 (systématiser le management environnemental), notamment.